

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE
43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.44 – i.gadalla@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT
D'UNE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL
EN DEUX LOTS DE VENTE**

PREMIER LOT DE VENTE : UN APPARTEMENT ET UNE CAVE
Sis à MONTLUÇON (03100), 10-12, rue Sainte-Marie.

MISE A PRIX : 50.000,00 EUROS
Avec faculté de baisses successives de 1.000 € en 1.000€
jusqu'à adjudication du bien.

VISITE LE VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023 DE 14 H A 15 H

DEUXIEME LOT DE VENTE : UN APPARTEMENT TYPE STUDIO
sis à MONTLUÇON (03100), 28, rue du Faubourg Saint-Pierre.

MISE A PRIX : 30.000,00 EUROS
Avec faculté de baisses successives de 1.000 € en 1.000€
jusqu'à adjudication du bien.

VISITE LE VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023 DE 15 H 15 A 16 H 15

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023 A 9 H 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du **Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**,
au Palais de Justice. Salle 8, 25, rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE DU PREMIER LOT DE VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sur la commune de MONTLUCON (03100), 10 et 12, rue Sainte-Marie, cadastré section AN N°85.

LOT NUMERO 7 :

Au 2ème étage de l'immeuble, un appartement comprenant dégagement avec placard, WC, salle de bains, chambre, cuisine, séjour, chambre avec placard, Et les 156/1.000èmes des parties communes générales, Et les 168/1.000èmes des parties communes de l'escalier.

LOT NUMERO 19 :

Au sous-sol de l'immeuble, une cave portant le numéro 19 au plan des caves, Et les 3/1.000èmes des parties communes générales, Et les 4/1.000èmes des parties communes de l'escalier.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Jean-Louis JANICOT, Commissaire de Justice à MONTLUCON a établi le 24 Janvier 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le bien est situé 10, rue Sainte-Marie 03100 MONTLUCON. Il s'agit d'un appartement situé au 2ème étage de l'immeuble en partie gauche sur façade

avant et comprenant un dégagement avec placard, un WC, une salle de bains, une chambre, une cuisine, un séjour chambre avec placard.

Et une cave située en sous-sol portant le numéro 19.

Les lieux sont vides d'occupation.

Le certificat de mesurage établi par la SARL CONTACT DIAGNOSTICS IMMOBILIER stipule une surface Loi Carrez de 55,95m².

Le syndic de copropriété est le Cabinet LANDRIEVE 6-10 rue de la Presle 03100 MONTLUCON.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE DU DEUXIEME LOT DE VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sur la commune de MONTLUCON (ALLIER) 03100 sis 28, rue du Faubourg Saint-Pierre, résidence dénommée « RESIDENCE SAINT PIERRE », dépendant d'un ensemble complexe dénommé « FAUBOURG SAINT PIERRE », cadastré section AL n°203, 204, AN 46, 57, 51, 52, 53, 195, 196, 231, 236, 239, 243, 244 et 247.

LOT NUMERO 28 :

Un appartement de type studio A, au premier étage du bâtiment B porte face droite en sortant de l'ascenseur et comprenant un hall d'entrée, une salle de bains avec WC, une salle de séjour chambre avec coin cuisine et balcon.

Les lieux sont vides d'occupation.

Le certificat de mesurage établi par la SARL CONTACT DIAGNOSTICS IMMOBILIER stipule une surface Loi Carrez de 35,28m².

Le syndic de copropriété est le Cabinet LANDRIEVE, 6-10, rue de la Presle, 03100 MONTLUCON.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, mandataire judiciaire, domicilié Résidence La Nativité Bâtiment D - 47 Bis A Boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de [REDACTED]

[REDACTED]

Ayant pour avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

AGISSANT EN VERTU DE :

D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Marseille en date du 3 octobre 2022 ordonnant la vente forcée, publié au service de la publicité foncière de Marseille le 6 décembre 2022 sous les références d'archivage provisoire 0304 P01 n°S00120.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître VERRECCHIA Éric Mandataire Judiciaire.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.44 - i.gadalla@provansal.eu
- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'accueil du 25, rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

Marseille, le 31 Juillet 2023

Me Thomas D'JOURNO
Avocat